Nations Unies A/AC.105/1226

Assemblée générale

Distr. générale
24 janvier 2020
Français
Original : anglais/espagnol/français

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Informations sur tout cas pratique qui justifierait de définir et de délimiter l'espace extra-atmosphérique

Note du Secrétariat

Table des matières

Page

I. Introduction . . . 2
II. Informations reçues d'États Membres . . . 2
Pérou . . . 2
Tunisie . . . 2
Viet Nam . . . 2

V.20-00656 (F) 240220 250220

Merci de recycler

I. Introduction

1. À sa cinquante-huitième session, tenue à Vienne du 1er au 12 avril 2019, le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a fait sienne la décision de son groupe de travail sur les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique d'inviter les États Membres de l'ONU et les observateurs permanents du Comité à communiquer des informations sur tout cas pratique dont ils auraient connaissance et qui justifierait de définir et de délimiter l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1203, par. 86 et annexe II, par. 9 e)).

2. Le présent document contient les informations fournies par des États Membres en réponse à l'invitation.

II. Informations reçues d'États Membres

Pérou

[Original : espagnol]
[27 décembre 2019]

Aucune information relative à un cas pratique n'est disponible.

Tunisie

[Original : français]
[16 janvier 2020]

i) Oui notre gouvernement est d'accord avec l'affirmation « étant donné les divergences de vues entre les États sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, il est important de définir une vision commune et d'essayer de trouver un terrain d'entente de façon souple, en tenant compte de l'ensemble des points de vue et des opinions ».

ii) Les travaux à mener devront présenter des cas réels à travers lesquels les difficultés et les ambiguïtés juridiques pourront être citées.

Viet Nam

[Original : anglais]
[13 janvier 2020]

Le Viet Nam n'a pas identifié de cas pratique qui justifierait de définir et de délimiter l'espace extra-atmosphérique.